



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Au jour le jour – Juin 2024

01 06 : Moliets – Jean-Luc Saint-Pic adresse un courrier à la préfète pour lui faire observer que les travaux sont réalisés depuis 1989 sans respecter les arrêtés concernant la réserve naturelle (2 pages)

03 06 : Lembeye – Commission locale de l'eau du SAGE Adour Amont – Georges Cingal, souffrant, n'a pas pu participer à cette réunion – Compte rendu : 10 pages

04 06 : Urbanisme MACS – Instance n° 23BX02342 - La SEPANSO reçoit de la Cour administrative d'appel le mémoire du Conseil de la MACS : 19 pages + 5 pièces jointes

05 06 : Cagnotte - Audit future CLE Sud-Adour (les fleuves côtiers pour lesquels la SEPANSO a demandé la création d'un SAGE)

06 06 : Léon – La SEPANSO rappelle à la préfecture que la commune édifie un chapiteau... dans le périmètre de la réserve naturelle en violation de l'arrêté portant sa création. Courrier deux pages avec photos



06 06 : Mimizan - La SEPANSO s'étonne que des paillotes « buvette-restauration » soient implantées sur les plages de la commune : courrier à la préfète (2 pages avec photos)

06 06 : Mont de Marsan - Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites – Formation Sites & Paysages – Georges Cingal a représenté la SEPANSO

06 06 : Mont de Marsan – Consultation du public : demande d'autorisation environnementale concernant le projet de rénovation des réseaux d'eaux pluviales de la base aérienne 118 – Observations SEPANSO : 2 pages + 8 pièces jointes

06 06 : Ygos Saint-Saturnin – La SEPANSO a fait notifier l'arrêt 22BX0057 de la Cour Administrative d'Appel du 21 mai 2024 à la société Ygos 1 et à la société Rezo 24 Ygos 2.

07 06 : Forages – La préfète répond aux questions posées par la SEPANSO à propos de demandes de créations de forages (2 pages)

09 06 : Intempéries – Depuis sa création la SEPANSO attire l'attention sur les problèmes posés par les cultures à proximité des cours d'eau : particules fines et produits chimiques appliqués sur les cultures qui sont entraînés vers les cours d'eau. Dans la nuit du 8 au 9 juin quelques pluviomètres ont débordé, ainsi plus de 100 mm sont tombés à Cagnotte ; résultat les champs ensemencés à proximité du Bassecq ont été inondés ; il faudra peut-être revoir la stratégie agronomique dans divers secteurs !



10 06 : Après la dissolution le Premier ministre s'empresse de faire plaisir à quelques lobbies : fermes-usines, mégabassines, injection de CO2 dans le sous-sol, aménagements... Des études au cas par cas à la place d'enquêtes publiques ... Et un délai de deux mois seulement pour contester !!!

10 06 : Léon – Instance 2400138-3 – Le Tribunal administratif de Pau a reçu à 00h33 le mémoire du conseil de la commune (41 pages + 11 pièces jointes). Du coup la date de clôture de l'instruction relative à cette affaire a été reportée du 10/06/2024 à 12 heures au 08/07/2024 à 12 heures.

11 06 : Mont de Marsan - Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers – Jean Dupouy a représenté la SEPANSO

12 06 : Pey – La situation est toujours aussi confuse : American Tower Company France a placé des plots bétons pour installer une antenne-relais. Mais ATCF n'est pas un opérateur et il faudra obtenir des permis. Ceci n'apparaît pas dans leur déclaration de projet qui ne mentionne qu'un site GSM. Il faut rester vigilant !

12 06 : Terr'Arbouts – La Commission d'Accès aux Documents Administratifs transmet à la SEPANSO son avis n° 20242992 (4 pages) : « ... ces documents (demandés par la SEPANSO) peuvent être publiés en ligne, sous les réserves prévues par les dispositions précitées. Elle émet donc un avis favorable... »

12 06 : Irrigation – Instance n° 2201986 - L'association FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE) MIDI-PYRENEES devenue FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE) OCCITANIE PYRENEES, FNE 65, SEPANSO 40 & ADT 32 adressent un mémoire en réplique au Tribunal administratif de Pau : demande d'annulation de l'arrêté n° 2022-867 du 30/05/2022 mettant en demeure IRRIGADOUR, en qualité d'organisme unique de gestion collective, de régulariser la situation administrative des prélèvements d'eau à usage agricole sur sous-bassin de l'Adour et portant mesures conservatoires : 19 pages + 4 nouvelles pièces jointes.

13 06 : Saint-Sever – Photovoltaïque – Instance 2400355 – SAS CENTRALES PV France adresse au Tribunal administratif de Pau un mémoire en défense pour répondre au recours de la SEPANSO 40 enregistrée le 9 février 2024 : 17 pages + 8 pièces jointes
A la même date le tribunal administratif a enregistré le mémoire en défense de la DDTM :17 pages

14 06 : Dax - Réunion Mise en place du comité de suivi environnemental pour l'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne par le Golfe de Gascogne – La SEPANSO engagée dans des actions contentieuses à l'encontre de ce projet ne participera pas.

15 06 : Labatut – Suivi écologique 2023 (11 pages) : ancienne gravière CEMEX – Julie Brugnot

19 06 : Mont de Marsan – Cartographie des cours d'eau du département – réunion du comité technique à la DDTM pour examen des expertises menées au cours de l'année 2023 - Georges Cingal a représenté la SEPANSO

20 06 : Moliets – La SEPANSO alerte sur la situation de poissons qui se trouvent dans un trou d'eau au pied de la dune (secteur des blockhaus fracassés. Le militant qui a alerté la SEPANSO a sauvé un mulot en rappelant que Mme le Maire avait pris un engagement à ce sujet. Trop tard les poissons ont été ensevelis sous le sable !



20 06 : Moliets – La SEPANSO interroge le Préfet de la Région N.A. à propos de la conduite des travaux effectués dans l'aire marine protégée du Courant d'Huchet (2 pages - Copie à l'AFB, à la DREAL et à la préfète)

20 06 : Souprosse – Commission géographique Chalosse du SAGE Adour Amont – Georges Cingal n'a pas pu participer à cette réunion.

20 06 : Terr'Arbouts – Suite à l'avis de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs, la SEPANSO réitère ses demandes de communication du dossier complet d'enquête publique, des 260 contributions déposées en ligne, et de la copie du registre d'enquête publique anonymisé.

21 06 : Labenne – Me Terrasse interroge à nouveau la préfète à propos de la mise en demeure de déposer une demande de dérogation « espèces protégées » au droit du lieudit « Petit Cout » adressée à la SAS Francelot. Le 14 mai cette société a réalisé un débroussaillage sévère (zone labourée en profondeur en période de reproduction des espèces (47 recensée dont 32 protégées) – Courrier 4 pages avec photos.

21 06 : Lesperon – Consultation du public - Demande d'autorisation de défrichement pour un projet de compensations écologiques préalable à la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol pour une superficie de 23 ha 89 ca sur la commune de Lesperon – Dossier n° C2024-026 – Observations SEPANSO : 3 pages

21 06 : THT France Espagne – Instance 2400574 -L'arrêté des Préfets de Gironde, des Landes et des Pyrénées Atlantiques n° SEN/2022/10/27-213 du 20 septembre 2023 portant autorisation environnementale.... L'État a transmis un mémoire après la fin de l'instruction, mais le Tribunal administratif refuse de communiquer ce mémoire tout en maintenant l'audience au 27 juin (1 page). Dans ces conditions, Me Sébastien Le Briero adresse à son tour un mémoire après la fin de l'instruction pour contester l'irrecevabilité de notre recours (4 pages). Comme le rapporteur public semble aller dans le sens de l'État, Me Le Briero a informé Me Carbonnier, notre avocat au Conseil d'État qui doit examiner notre recours au fond.

22 06 : Arjuzanx – Le maire présente un projet de « résidences de vacances et de répit partagés » - Le projet d'Arjuzanx se découpe en deux parties pour un coût de 28M€. Une partie située juste à côté du rond-point qui devrait être un lieu de résidence. La seconde partie sur 4 Hectares sur les 9 qui concerne le projet. Paloma prévoit d'installer 60 chalets tchanqués (type maison bois sur échasse du bassin d'Arcachon), une piscine naturelle... Sur les 60 chalets, 30 seront mis à la vente pour des propriétaires qui pourront y habiter à l'année. A la SEPANSO, on s'inquiète.

22 06 : Montgaillard – Moulin de Salem – Valère Zucchello, président de l'association de sauvegard des moulins des Landes, et son épouse ont accueilli Georges Cingal et son épouse.

24 06 : Soorts-Hossegor – instance 23BX02342 – La Cour Administrative d'appel communique le mémoire déposé par l'avocate des époux Brossard qui demandent l'annulation du jugement n° 2001316 du 27/06/2023 favorable à la C.C. MACS : 36 pages + 27 pièces jointes. L'instruction de l'affaire est rouverte. La nouvelle clôture de l'instruction est fixée au 16/09/2024.

24 06 : Saint-Julien en Born – La SEPANSO demande à la préfète de contrôler la légalité du permis de construire délivré au bénéfice du camping à proximité du courant de Contis et du pont rose en zone inondable.

26 06 : Schéma Régional des Carrières – réunion du Bureau Inter-CLE - les Bureaux des CLE Adour amont, Adour aval et Midouze émettent un avis de compatibilité du projet de schéma régional des carrières de Nouvelle-Aquitaine aux SAGE du bassin de l'Adour avec 3 réserves et 4 recommandations.

27 06 : Bordeaux – Instance n°2400574-4 – SEPANSO40 et Landes Aquitaine Environnement (représentés par Lucie Wattine) contre l'État et RTE – Lors de l'audience le rapporteur public est allé dans le sens de l'avocat de RTE) M Lucie Wattine et Me Sébastien Le Briero ont immédiatement adressé une note en délibéré en faisant état de multiples jurisprudences (7 pages)

27 06 : Mont de Marsan – Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage – dossiers ongulés – Georges Cingal excusé – PV officiel : 6 pages

28 06 : Mont de Marsan – Rafale à la BA 118 – le Rapport concernant les effets néfastes des bruits générés par la postcombustion sur les êtres humains et leur environnement (6 pages) rédigé par René Clavé, a été adressé au président de la République, au Ministre des armées, à la préfète des Landes, au commandant de la BA 118 et au Chef d’Établissement des Services d’Infrastructures de la Défense de Bordeaux.

29 06 : Lacajunte – Projet de méthaniseur Biogaz – La SEPANSO interroge la préfète puisqu’elle n’a pas répondu au citoyen qui lui a envoyé un dossier le 21 décembre et qu’elle ne sait pas que 22 personnes sont opposées à ce projet dans cette commune qui ne compte que 153 habitants. Courrier 2 pages, accompagné de 3 fichiers

30 06 : Plainte contre X pour faux en écriture publique : « ... Nous soussignés, Fédération SEPANSO Landes, 1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE, portons plainte contre X pour faux en écriture publique concernant les documents [Mimizan PDF](#), [Contis PDF](#), [Huchet PDF](#), [Vieux Boucau PDF](#) et [Capbreton PDF](#) du dossier d’enquête publique "Délimitation transversale de la mer au sein des courants littoraux de CAPBRETON, de MIMIZAN, de SAINT- JULIEN-EN-BORN, de LIT-ET-MIXE, de MOLIETS-ET-MÂA et de VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS", mis à disposition du public par le site de la Préfecture des Landes... »

Documents :

05 juin 2024 - Arrêté inter-préfectoral 2024-380 portant délimitation du préimètre du Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux souterraines de Gascogne – 19 pages incluant la liste des communes concernées

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/AIP_fusionne.pdf

10 juin 2024 – Décret n° 2054-529 portant diverses dispositions relatives à l’évaluation environnement des projets – NOR : TRED2405486D – 2 pages

https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=FoyXq4ct6NXJJhLuKBGdDIOIURU_fHHytH0XV8CIOKk=

Non daté (Juin 2024) : Terr’Arbouts – Mémoire en réponse au procès-verbal de la Synthèse de l’Enquête publique (64 pages)

https://www.cc-paysgrenadois.fr/territoire_et_urbanisme/fichiers/TERR_ARBOUTS/2024/6-Memoire-en-reponse-au-proces-verbal-de-synthese-de-GLHD.pdf

Lettre d’information du GPSO n°3 – Juin 2024, 12 pages

<https://www.gpso.fr/sites/gpso.fr/files/2024-06/Lettre%20d%27information%20%233-web.pdf>

Les bilans des débats publics sur la mer, qui se sont déroulés du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024, viennent d’être mis en ligne et sont consultables ici :

- compte-rendu : <https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2024-06/DSF-Compte-rendu.pdf>

- synthèse : <https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2024-06/DSF-synthese-compte-rendu.pdf>

- bilan de la présidence : <https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2024-06/DSF-bilan-presidence-CNDP.pdf>

- Les enseignements du débat (tableau des arguments) : <https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/les-enseignements-du-debat-5918>

- Atlas de la mer : <https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2024-06/DSF-atlas-la-mer-en-debat.pdf>

Rappel : la SEPANSO Landes a produit un Cahier d’acteur le 23 février 2024

Prochaine étape attendue désormais, la réponse de l’État le 26/09/2024

Enseignements du Bilan mondial de l’Accord de Paris en vue du futur examen mondial de la biodiversité – IDDRI et Science Po – 5 pages Mai 2024

https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Propositions/2024-05-PB0124-EMB_0.pdf

Vers un contrat social pour le XXIème siècle – Comment en sommes-nous arrivés là ? Une brève histoire des contrats sociaux des XIXème et XXème siècles en France et au Royaume Uni – IDDRI et HotorCool – 133 pages Juin 2024
https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Rapport/202406-rapport-contrat%20social_0.pdf

« ... Un contrat social rompu pour certains est un contrat social rompu pour tous... »